

AMELIORER LE BIEN VIVRE AUX AUBES

Un promoteur a obtenu un permis pour construire 75 logements et reconstruire l'école Jeanne d'Arc agrandie sur les terrains du diocèse aux Aubes.

Conséquences :

- congestion inévitable de la circulation et du stationnement,
- architecture irrespectueuse de l'habitat voisin (taille, disposition des immeubles),
- dégradation de notre cadre de vie commun et perte d'identité pour notre quartier,
- aménagements associés au projet programmés dans les 10 ans suivant la réalisation (et non dans l'immédiat!).

Sachant que cet emplacement offre la dernière possibilité de créer une place urbaine pour les habitants des Aubes, seul quartier du centre de Montpellier dans le périmètre Grand Cœur à n'en pas disposer, ils estiment que **l'aménagement de cet espace central doit respecter les caractéristiques du quartier dans le cadre d'un développement harmonieux.**

**Apportons notre soutien
en signant la pétition**